

DEBAT PUBLIC

« état d'urgence sur
l'emploi en Occitanie »



jeudi 16 juillet à 18h00 Bourse du travail à Toulouse

COMMERCE ORGANISMES SOCIAUX étudiants
salariés SERVICES PUBLICS
AERONAUTIQUE
EDUCATION ENERGIE INDUSTRIE
privés d'emploi TRANSPORT
CONSTRUCTION retraités CULTURE

Public-Privé, tous les salariés
d'Occitanie dans l'action !



**Imposer d'autres choix
pour l'avenir de nos emplois
et de notre territoire,
c'est possible et légitime !**

Parmi tous les secteurs touchés, la pandémie frappe deux piliers de l'économie régionale : l'aéronautique et le tourisme.

L'aéronautique, c'est 110 000 emplois directs constituant le 1er employeur privé dans plusieurs départements. Tout en n'ayant cessé d'alerter sur les risques d'une économie dépendante d'une mono industrie, la CGT appelle les salariés à ne pas céder aux discours fatalistes sur le déclin qui conduirait au paradoxe de la région la plus épargnée par la crise sanitaire mais la plus impactée par la crise économique !

Dans ce cadre, la CGT, 1re organisation syndicale représentative de la Région Occitanie a décidé

de s'adresser solennellement à l'ensemble des salariés de la filière, du plus petit sous-traitant au plus grand donneur d'ordre. Cette adresse de la CGT est fondée sur la conviction et la détermination que de réelles perspectives économiques et sociales sont possibles et légitimes. Pour cela, la CGT a considéré nécessaire et indispensable d'apporter les éléments d'analyse et des propositions concrètes à l'ensemble des salariés directement concernés mais également, pour tous les emplois induits. Notre volonté est d'ouvrir le débat démocratique partout sur les lieux de travail, les territoires en vue de construire la mobilisation gagnante !



1 Des salariés seuls face à la pandémie !

Le confinement a été assumé par les seuls salariés. La solidarité nationale s'est appuyée sur les « 1^{ers} de corvée », la responsabilité de chacun, avec la mobilisation de nos « SEULES » ressources pour faire face : nos acquis (RTT, congés, différentiel chômage partiel), la Sécurité Sociale financée par nos cotisations sociales (personnes à risques, garde d'enfant) et enfin l'Etat (chômage partiel) financé par nos impôts.

Les entreprises, grands groupes y compris, se sont exonérées de participer à l'effort. Cependant, elles ont été promptes à réagir au déconfinement en déclenchant un coup de tonnerre immédiat, notamment dans la sous-traitance : au-delà du prolongement du chômage partiel, c'est la rupture brutale des contrats intérimaires, la mise en place d'accords de régressions ou de plans de licenciements.

2 Une crise réelle, une incertitude mais faut-il céder à la panique et subir le chantage ?

La baisse d'activité et les prévisions d'une reprise lente du trafic aérien entraînent effectivement une réelle crise du secteur. Pour autant, les carnets de commandes des donneurs d'ordre représentent 8 ans d'activité sur la base de 900 avions livrés/an ! Et les annulations demeurent minimales. Dans ce contexte, comment peut-on passer en à peine 3 mois de l'insouciance d'une filière florissante pour des décennies à la panique d'une catastrophe insurmontable ? D'autant plus que le concurrent BOEING est confronté en parallèle à de graves difficultés techniques même si on ne peut pas s'en réjouir.

L'AERONAUTIQUE, une filière florissante avec des **DONNEURS** d'ordre en forme OLYMPIQUE

L'aéronautique concentre depuis des années tous les superlatifs économiques. Des expressions consacrées telles que filière d'excellence, d'avenir auxquelles sont associés des chiffres records notamment des donneurs d'ordre : Airbus 1^{er} constructeur mondial en 2019, carnet de commandes à 8 ans, croissance et une rentabilité record, et trésorerie historique de plusieurs Mds...

3 Des salariés et leur travail, uniques créateurs de richesses

La crise sanitaire a mis la production à l'arrêt. En conséquence, chacune, chacun a pu mesurer la place et le rôle fondamental des travailleurs dans la société et le fonctionnement de l'économie. La démonstration est faite que la richesse créée n'est autre que le fruit du travail des salariés!!!

Dans L'AERONAUTIQUE AUSSI...

Les salariés de la filière sont bien conscients que les résultats de celle-ci ont été obtenus grâce à leur travail, sur l'ensemble de la chaîne de production. De l'étude, de la fabrication de pièces chez

le plus petit sous-traitant à l'assemblage chez le plus grand donneur d'ordre et sans oublier l'action des sous-traitants d'activités périphériques indispensables, anciennement internalisées (sécurité, nettoyage, transport etc.). Une réussite au prix d'efforts continus, en n'ayant cessé de répondre aux injonctions des augmentations de cadence, aux réorganisations, aux heures supplémentaires et aux week-ends travaillés, parfois au détriment de leur santé...

Avec des salariés et des territoires ACTEURS du développement...

Cette période a aussi mis en évidence l'interdépendance entre tous les secteurs. Ce constat rappelle que la richesse est également le fruit de l'engagement de la collectivité toute entière. La filière aéronautique n'y échappe pas, avec des territoires et des salariés qui ont permis de mettre en place et de faire vivre les moyens, les services, les infrastructures nécessaires au fonctionnement et à la croissance des entreprises.

4 Une richesse confisquée à ceux qui la créent par un hold-up organisé des donneurs d'ordre...

Pourtant, il est difficile pour nombre de salariés de mesurer l'ampleur de cette richesse créée, depuis leur poste de travail et dans leur quotidien. Cette réalité nous renvoie à un sujet majeur qui est la relation de « domination » entre donneur d'ordre et sous-traitant. Depuis Power8, celle-ci s'est exacerbée avec le concept de risque partagé et du profit confisqué ! Par la pression des donneurs d'ordre, c'est un étranglement des sous-traitants qui s'opère, les plaçant en incapacité de se développer et les entraînant dans un dumping social continu ! Une stratégie qui conduit cette filière à forte valeur ajoutée dans une politique de bas salaires, d'emplois précaires par le recours massif à un intérim parfois à vie, d'incitation à la délocalisation dans les pays dits honteusement « à bas coûts ».

5 Pour les donneurs d'ordre, l'urgence est d'accélérer les solutions du monde d'avant...

A l'éclairage de ces éléments d'analyse, les messages des donneurs d'ordre prennent un tout autre sens. Par ce climat entretenu, nous pouvons tous y voir l'opportunité cynique d'accroître durablement les dividendes à venir...

Avec l'exclusion de toucher à leur trésorerie pour préserver leur solidité, ce sont les vieilles recettes qui sont réactivées : adaptation, ajustements, abandon des investissements et des projets de R & D et même délocalisation...

En jouant sur la peur et les menaces sur la chaîne de production, c'est la volonté de faire peser des craintes sur les entreprises notamment de la sous-traitance pour que s'accélèrent les restructurations pouvant s'appuyer sur le chantage à l'emploi pour contraindre les salariés à l'abandon de leurs acquis. Enfin c'est la capacité d'imposer au gouvernement un plan de soutien « sur mesure », permettant de capter le maximum de milliards sans condition. Comme dans l'automobile, faire payer à la collectivité, c'est-à-dire à nous tous, les pertes, les restructurations et les projets !

Une stratégie aux conséquences immédiates avec des annonces de licenciements comme chez DAHER ou Derichebourg avec la proposition alternative d'APC « Accord de Performance ou plutôt de Précarité Collective » inscrivant durablement la régression sociale, notamment avec le « travailler plus et gagner moins », sans savoir si les emplois seront véritablement préservés pour autant!!! Après avoir vampirisé nos richesses et privatisé les profits, ils veulent nous essorer!!!

6 Un Plan d'aide sur mesure « de la com pour les salariés, des milliards pour les patrons »

Effet immédiat également, au regard du contenu du « plan de soutien » de 15 milliards. A grand renfort de communication, ce plan présenté comme la clé de l'avenir ne tire aucun enseignement de la période et s'inscrit concrètement dans la continuité du passé!

Malgré des états actionnaires de référence parmi les grands groupes de la filière: Air-France, Airbus, Safran, Thalès, Dassault; ce plan s'est « mis au pas » de la logique de l'actionnariat privé et du marché.

Ce plan se traduit comme une offrande de la collectivité entre les mains des donneurs d'ordre pour façonner la filière « à sa main » suivant ses objectifs excluant toute contrepartie, toute contrainte, tout contrôle des pouvoirs publics et des salariés!!!

Comme prévu, malgré les milliards, les entreprises de la sous-traitance comme les grands groupes, annoncent des plans de restructuration.

Après RENAULT, AIR FRANCE, les annonces du PDG d'AIRBUS « de décisions amères d'adaptation » et les actes de délocalisation sont de nouvelles provocations insoutenables!!!

7 Une logique MORTIFERE...

La pandémie a pointé les conséquences néfastes pour l'intérêt général de la logique financière et du profit à court terme.

La relance de l'économie passe par le maintien du pouvoir d'achat et de l'emploi. Supprimer l'emploi, baisser les rémunérations, augmenter le temps de travail, entraîneraient la récession. Sur le plan industriel en enclenchant la stratégie de la « réduction de la voilure » à tous les niveaux RD Investissements, etc. c'est porter un coup fatal à de nombreux sous-traitants, c'est la destruction des savoir-faire et des compétences qui anéantirait la capacité de reprise. Des choix qui reviennent à sacrifier des Hommes, des outils, des bassins d'emploi. Comment un plan d'aide à la filière peut-il cautionner les choix les plus mortifères pour l'avenir?

Ces choix sont inacceptables, intolérables! L'aéro constitue le socle économique de nombre de départements, parfois la seule issue favorable pour la jeunesse que ce soit de manière directe ou indirecte. Une telle issue ne pourra que nourrir le fatalisme, le désespoir et les fausses solutions.

Un paradoxe pour une filière aéronautique qui s'est pourtant construite et développée dans une logique industrielle d'avenir de conquête et même de rêve, portée par la coopération des Etats et de la puissance publique, par l'investissement, la recherche, etc.

8 La Crise c'est eux, la solution c'est vous!

Ca SUFFIT! NE subissons pas! Ne nous laissons pas entrainer dans l'impasse d'une 2^e vague sociale! Réagissons!
Vous êtes les créateurs de la richesse de la filière par votre travail.
Vous êtes donc légitimes pour imposer d'autres choix et exiger que les richesses créées servent à rompre avec le passé, affronter le présent et bâtir l'avenir pour que les jours d'après soient de « nouveaux jours heureux » !

Cette séquence a confirmé que les fondamentaux de notre société doivent changer pour que nous ne vivions « plus jamais ça ». Imposons-les! Le seul objectif légitime doit être la réponse aux besoins économiques, sociaux et environnementaux des femmes et des hommes qui sont la première richesse! Avec cette formule « les jours heureux », c'est la volonté de faire le parallèle avec la Libération qui avait conduit nos aînés, animés par cette même prise de conscience, à imposer dans un pays à reconstruire un modèle de progrès social! A tous les moments de l'histoire, l'avenir a toujours été entre les mains des salariés par leur mobilisation.

Dix-huit organisations associatives et syndicales se sont rassemblées pour construire ce « jour d'après » en proposant dans l'unité un plan de sortie de crise comprenant 34 propositions de rupture!

A la CGT notre volonté est de convaincre par le débat que c'est possible et légitime! Imposer ce cercle vertueux de la création de richesses c'est aussi apporter de véritables perspectives à nos territoires et à nos enfants et ainsi rompre avec le fatalisme, le repli sur soi et rejeter les fausses solutions.

9 Une CGT, Force de proposition

Dans l'Aéronautique, le jour d'après c'est aujourd'hui! Imposons des propositions offensives, modernes, innovantes et décomplexées.

Le plan de soutien doit s'inscrire dans cet objectif. D'une part, il s'agit de garantir la sécurisation de l'emploi et des compétences et son amélioration pour des outils de production en capacité de faire face à la reprise industrielle et permettre le soutien économique et social des territoires. D'autre part, il doit imposer et renforcer l'investissement pour relever les défis de transitions écologiques, sociaux et environnementaux du XXI^e siècle pour gagner une relance plus rapide et pérenne sur le long terme. Un plan pour que notre richesse créée serve notre avenir!!! Pour cela, le « préalable » de ce plan de soutien doit impérativement être l'interdiction de licenciements, avoir comme « socle », la contribution « des richesses » du secteur, et comme « principe » la contrepartie sociale et le contrôle de toute AIDE PUBLIQUE au plus près au regard de la responsabilité sociale légitime envers la collectivité et les territoires.

Dans ce contexte, fidèle à ses valeurs, ses repères, son histoire, la CGT se place à l'OFFENSIVE en apportant des propositions concrètes et constructives permettant des transformations sociales radicales.

Des propositions placées entre les mains des salariés par nos syndicats, entreprise par entreprise, bassin d'emploi par bassin d'emploi, et soumises au débat public!

- **un plan de sécurisation de l'emploi**, avec un accompagnement contrôlé du chômage partiel à 100 % pour les salariés. Il doit inclure durant la transition économique un dispositif de formation pour faire monter en compétence toute la filière. Il s'agit là de la concrétisation de la sécurité sociale professionnelle, que porte la CGT de manière innovante pour une industrie du futur;
- **un plan de développement et d'amélioration de l'emploi**. La revalorisation générale des salaires et le partage du travail par la diminution du temps de travail est indispensable. Un véritable « remède » économique et social, pour la relance par la consommation et le bien-être, travailler moins, gagner plus, travailler mieux, travailler tous...

- **un plan de réorganisation de la filière** basé sur la contribution au processus de production imposant de fait une autre relation donneur d'ordre et sous-traitant et se traduisant par :

- une répartition homogène et légitime de la richesse sur la filière visant à consolider les PME;
- des garanties collectives identiques des salariés sur l'ensemble de la filière pour en finir avec le dumping social;
- la réinternalisation d'activités avec transferts automatiques des salariés des entreprises concernées.

Ces exigences nécessiteront une attention particulière sur le projet de loi portant sur la responsabilité des donneurs d'ordre vis-à-vis des sous-traitants.

- **Un plan de réorientation de l'investissement notamment en RD, avec un engagement des grands groupes donneurs d'ordres** (Airbus, Thalès, Safran, Dassault...): la relance durable pose la question de la capacité de la filière à relever les défis du XXI^e siècle, notamment écologique et environnementaux:

- l'avion à faible émission et consommation, face aux enjeux environnementaux,
- des matières premières face aux enjeux d'indépendance,
- le spatial qui ne peut être laissé entre les mains de mégalo-manes milliardaires,
- la montée en puissance nécessaire d'une filière de déconstruction et de valorisation des avions,
- et bien entendu la prospective autour de potentiels de diversification sur d'autres secteurs de pointe à partir des fortes compétences existantes.

- **Un plan coordonné avec le transport aérien**. Pour être efficace, ce plan Aéro, doit s'accompagner de choix politiques et d'actions cohérentes et coordonnées sur l'ensemble de la chaîne de valeur, en intégrant le transport aérien. Par exemple, en restaurant la confiance des voyageurs par le soutien de la filière pour assumer les pertes financières imposées par le respect de la distanciation dans les appareils, en imposant des objectifs et accompagner au renouvellement des flottes moins économes...

- **Un secteur stratégique nationalisé comprenant un droit d'intervention des salariés**. Toutes ces exigences de rupture placent le droit d'intervention des salariés dans la gestion et les orientations de la filière et ce, du dernier sous-traitant au

1^{er} donneur d'ordre, comme une évidence. De plus, les enjeux que recouvrent la filière pour la collectivité toute entière relance nécessairement le débat sur le pilotage d'état et, de fait, sur la nationalisation de ce secteur stratégique.

10 La démarche de la CGT

Pour relever ce défi d'avenir, la CGT compte s'organiser à la hauteur de l'enjeu à partir d'une démarche coordonnée et ancrée au plus près des salariés dans les entreprises de la filière et les territoires. Cette adresse s'est inscrite dans cette démarche en se bâtissant autour des syndicats des entreprises de la filière aéronautique du sous-traitant au donneur d'ordre, du transport aérien notamment AIR France à laquelle sont associées des Unions Départementales interprofessionnelles, au regard des conséquences sociales en cascade sur les salariés de l'ensemble des secteurs professionnels et des territoires, notre interdépendance.

Par cette action coordonnée, l'objectif est de bâtir la démarche la plus homogène et la plus large, en vue de construire la mobilisation la plus puissante et la plus efficace pour GAGNER!

Avec une attaque portée sur une filière florissante, notre responsabilité est grande! En effet, le recul social sur un tel symbole de richesse serait un signal de désespoir envoyé à l'ensemble du monde du travail!

Face à cela, il est temps d'engager une riposte offensive pour envoyer un message PUISSANT de l'Occitanie au gouvernement, aux donneurs d'ordres, mais également au Conseil Régional et autres collectivités et institutions locales (CCI et autres...), en leur disant: voilà le plan de soutien que nous voulons!

Pour cela, la CGT appelle les salariés de la filière AÉRO, du plus petit sous-traitant au plus gros donneur d'ordre à prendre toute leur place dans cette démarche démocratique sous toutes ses formes, en s'inscrivant dans le débat et en se joignant à tous les mouvements de mobilisations coordonnées de la filière pour GAGNER! Afin d'apporter des perspectives d'actions coordonnées à cette démarche, la CGT appelle l'ensemble des salariés de toutes les entreprises de la filière, et à tous les salariés, privés d'emploi, étudiants, retraités de tous les territoires à s'engager avec conviction et détermination à participer au :

DEBAT PUBLIC
le jeudi 16 juillet 2020
à 18h00

Bourse du Travail à Toulouse.